

Congrès National de Ronces-Les-Bains - Mai 2022
Intervention de Thierry Clamens - Les familles de métiers

Camarades, Chers collègues,

Je suis adhérent au Snetaa-FO depuis mes années d'IUFM en 95-96, militant S1 dans mon établissement, et pour la 4^{ème} année, S2 des Landes et représentant au CTSD pour la FNEC-FP FO.

Mais je suis aussi, et avant tout, enseignant PLP, à temps complet. Et c'est donc sur le terrain que depuis 3 ans je prends en pleine face, comme tous nos collègues, la contre-réforme de la voie professionnelle, sans aucune formation, sans aucune cohérence ni équité entre établissements. La co-intervention, pour laquelle la question de l'absence du co-intervenant n'est toujours pas clarifiée, sans parler de la concertation sur les heures des 2 premiers cours de l'année nécessitant trop souvent un rappel à la règle, à des chefs d'établissement amnésiques. Le chef d'œuvre, pour lequel les textes publiés ou les pseudo-formations proposées par les inspecteurs sont si flous et si creux que les collègues sont livrés à eux-mêmes, désabusés. L'augmentation des heures d'Accompagnement Personnalisé aussi, celles que les élèves prennent pour des heures facultatives. Tout cela participe à la réduction de nos enseignements disciplinaires. Alors, je sais, accepter la co-intervention, le chef d'œuvre et le surnombre d'AP, n'avait d'autre objectif pour le Snetaa que d'éviter les suppressions de postes annoncées, comme tu nous l'as rappelé hier Pascal. Pourtant, il semblerait que d'autres subterfuges aient été trouvés par le ministère Blanquer pour arriver à ses fins. On pourrait citer par exemple les 2 heures supplémentaires "non refusables" ou encore l'augmentation de la proportion d'HSA dans les DGH... Je peux vous dire en tous cas que les remontées des adhérents landais sont très négatives sur la transformation de la voie professionnelle et ses conséquences sur leurs conditions de travail au quotidien !

Et qu'en-est-il d'un sujet dont on parle si peu : les familles de métiers ? J'ai apprécié voir enfin un dossier consacré à ce sujet dans l'AP de Février dernier. Pour autant je l'aurais préféré moins tardif et surtout plus combattif. Bien sûr je parle en tant qu'adhérent puisque l'AP n'est pas un magazine de militant...

Comme il est stipulé dans le sous-titre de l'article, l'opposition à cette disposition est un mandat fort du Snetaa (rédigé ici même il y a 4 ans) : "le SNETAA-FO rappelle que le choix d'une spécialité se fait dès la seconde professionnelle. Or le rapport (Calvez/Marcon) propose le regroupement des secondes bacs pro en champs professionnels ou familles de métiers, faisant perdre un an de spécialisation. Cela recule d'un an le palier d'orientation et réduit le bac pro à 2 ans seulement. C'est pourquoi le SNETAA-FO y est opposé."

"Opposés". "O - ppo - sés". Je ne sais pas pour vous, mais pour moi ça veut dire "être CONTRE". Mais quand je lis : "...le SNETAA-FO accueille mal cette réforme.", alors je n'en suis plus très sûr. En tout cas, si c'est une opposition, elle m'apparaît tout de même bien timide ! On oscille entre des arguments bien tranchés expliquant les limites du principe antérieur d'affectation par AFFELNET et ceux plus modérés, voire optimistes sur le long terme, concernant le fonctionnement en famille de métiers. On peut alors craindre que l'article soit "borderline" vis-à-vis des mandats et on sort de cette lecture en se demandant si le Snetaa est vraiment contre cette réforme ou s'il ne veut simplement que des aménagements ou des moyens !

Ce n'est pas ma vision du combat à mener. Pourquoi, au-delà des interventions auprès du ministère, ne pas donner les outils nécessaires à nos collègues pour qu'ils puissent lutter contre cette réforme, faire valoir leurs droits ? Sur les familles de Métiers, les textes eux-mêmes me semblent être utilisables... On pourrait se servir aussi bien de l'arrêté du 19 avril 2019 définissant les familles de métiers en classe de seconde professionnelle, que de l'article D333-2 du Code de l'Education définissant un cycle de référence de 3 ans constitué d'une seconde, d'une première et d'une terminale pour chaque spécialité de BAC pro. Que ce soit l'un ou l'autre, rien n'indique dans ces textes le regroupement de divisions de spécialités différentes, uniquement le regroupement des compétences communes. La différence est si subtile que même l'article de l'AP fait la confusion. Mais considérer, parce qu'elles font parties de la même famille de métiers, que 2 spécialités doivent être regroupées, est une extrapolation visant uniquement à réduire les moyens de dédoublement nécessaires aux apprentissages. Nulle part il n'est question de seconde BAC pro « famille de métiers » tel que nous pouvons le lire par exemple sur les documents des DSDEN, celle des Landes notamment. Il s'agit seulement de considérer des secondes de spécialités différentes organisées en famille de métiers autour de compétences professionnelles communes. Il ne s'agit pas, je le redis, de regroupement de Bac Pro de spécialités différentes...

En octobre 2020, le secrétaire national en charge du secteur « système éducatif », me répondait à un mail concernant entre autres les Familles de Métiers que ce sujet était moribond... l'arrêté du 3 mai 2021 définissant le 3^{ème} volet de familles lui aura malheureusement donné tort... Il y a 3 mois, j'écrivais au National mon ressenti sur cet article de l'AP, à ce jour, aucun retour. Il y a fort à parier que cela ne devrait pas tarder...

L'objectif du Ministre est la suppression de postes, il y est partiellement parvenu avec cette réforme, mais nous le savons tous, l'apprentissage à marche forcée et peut-être plus encore la casse de notre statut s'annoncent comme dévastatrice !

Chers collègues, en l'état actuel des choses, il me semble qu'au-delà de la problématique des familles de métiers, il serait appréciable, mais aussi nécessaire,

que notre organisation ait une stratégie un peu plus revendicative, voire agressive !
C'est en tout cas les retours du terrain dans les Landes...

Vive le SNETAA-FO, vive la FNEC-FP-FO !